

Sept. / Déc. 2010 ■

soyons

N° 16 ■

parc

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France ■

ENVIRONNEMENT ■ 2

Un « Jour de la nuit » pour nous sensibiliser à la pollution lumineuse

ÉCONOMIE ■ 4

Maintenir et développer l'offre commerciale de proximité : le Parc agit

PATRIMOINE ■ 8

L'abbaye de Royaumont : un joyau à découvrir

GESTES

ÉCO-CITOYENS ■ 9

Trucs et astuces pour un ménage éco-citoyen

DOSSIER ■ 5

Les landes, une richesse écologique à sauvegarder



Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France

Cette année 2010 est l'année internationale de la biodiversité. En France, la loi portant Engagement national pour l'environnement, appelée communément Loi Grenelle, votée le 29 juin dernier, comporte une série de dispositions ayant pour but d'enrayer la perte de biodiversité. Elle prévoit des mesures qui visent à maintenir sur l'ensemble du territoire français ce que le texte de loi a appelé une « trame verte et bleue ». En effet, les scientifiques s'accordent aujourd'hui pour dire qu'il est inefficace de protéger des milieux naturels, aussi extraordinaires soient-ils, si ces derniers ne sont pas reliés entre eux c'est-à-dire si les échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces de la faune et de la flore sauvages ne sont pas assurés.

Chez nous, on comprend bien qu'il est nécessaire de maintenir des espaces naturels entre nos forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville mais aussi avec les espaces naturels qui les entourent (forêt de Carnelle, marais de Sacy, forêt de Compiègne...). Ces espaces, que l'on nomme corridors inter forestiers, doivent permettre la libre circulation d'une forêt à l'autre de la faune, en particulier des grands animaux (cerfs, chevreuils, ...).

Mais il existe autant de corridors écologiques qu'il y a de milieux naturels et les besoins sont différents d'une espèce animale voire végétale à une autre. La circulation d'une grenouille ou d'un crapaud qui sort de la forêt et migre vers l'étang à la sortie de l'hiver n'est pas comparable à celle du cerf qui peut parcourir des distances importantes lors de la période du brame, de l'insecte qui n'arrive pas à franchir la bande d'enrobé d'une route brûlante sous le soleil ou encore de la graine de Violette des chiens transportée par une fourmi.

Or pour les scientifiques, les décideurs ou le grand public, cette manière d'appréhender la protection de la flore et de la faune est nouvelle et les expériences pour préserver ces corridors écologiques commencent à voir le jour.

Ce numéro du magazine explique ainsi comment le Parc et ses partenaires sont engagés depuis plusieurs années dans une opération expérimentale de restauration écologique d'un réseau de landes au sein de la forêt d'Ermenonville, où vivent une flore et une faune rares et protégées et comment ils tentent, à partir des chemins, de « recréer » des corridors écologiques entre les îlots de landes.

Je vous en souhaite une bonne lecture et à l'occasion de vos promenades en forêt d'Ermenonville ce mois de septembre, vous admirerez sans doute les couleurs éclatantes de la callune avec un nouveau regard.

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional

Oise – Pays de France

Conseiller général de l'Oise

Maire de Gouvieux



Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France

Un « Jour de la nuit » pour nous sensibiliser à la pollution lumineuse

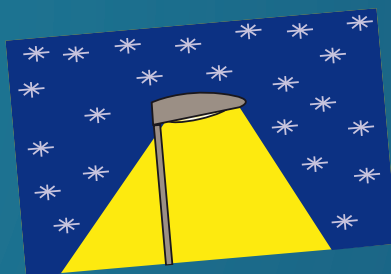
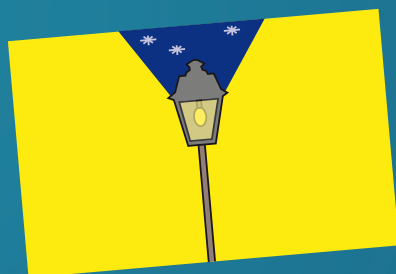
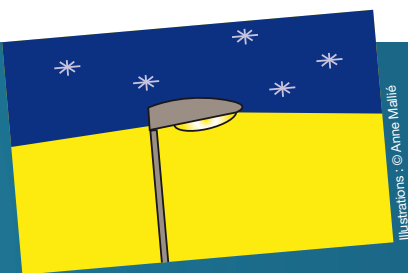
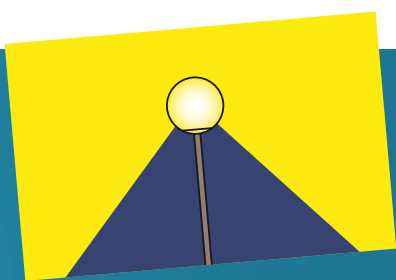
À l'occasion du « Jour de la nuit », le 30 octobre prochain, de nombreuses manifestations seront organisées pour sensibiliser la population à la « pollution lumineuse ». Initialement lancé par des astronomes amateurs qui n'arrivaient plus à observer le ciel à cause des éclairages nocturnes, le débat s'est aujourd'hui amplifié. L'éclairage excessif ou le mauvais éclairage ont en effet des répercussions sur notre environnement, notre santé et nos dépenses. L'occasion de prendre conscience de tous ces problèmes lors d'une manifestation conviviale à partager « dans le noir ».

Pollution lumineuse ?

La pollution lumineuse est la conséquence d'une utilisation abusive de l'éclairage artificiel nocturne ou d'un éclairage inefficace ou mal orienté à l'image des lampadaires « boules » installés souvent dans les lotissements des années 70/80 et qui éclairent plus le ciel que le sol... Cette pollution lumineuse a de nombreuses répercussions plus ou moins visibles : elle entraîne la disparition des ciels étoilés et des clairs de lune bien sûr, mais perturbe également de nombreuses espèces. Des effets que l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) met en avant afin de nous inciter à changer nos habitudes.

- Directeur de publication **Patrice Marchand**
 - Directrice de la rédaction **Sylvie Capron**
 - Rédactrice en chef **Dorothee Rulence**
 - Rédaction **Chromatiques (Delphine Meudic), Parc naturel régional Oise - Pays de France**
 - Photo couverture © **PNR OPF**
 - Photos non légendées © **PNR OPF**
 - Réalisation **Markedia : www.markedia.net**
 - Impression **Groupe des imprimeries Morault**
 - Tirage **70 000 exemplaires** – Imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées
- ISSN : 1774-5683 – Reproduction interdite





Témoignage de Claude Krieguer Maire d'Asnières-sur-Oise

Depuis octobre 2009, l'équipe municipale d'Asnières-sur-Oise a décidé d'éteindre l'éclairage public entre 1h et 5h du matin. Claude Krieguer, Maire de la commune, nous parle de cette initiative, l'une des toutes premières sur le territoire.

Quelles étaient les motivations à l'origine de ce projet ?

Nous avons lancé ce projet pour réaliser des économies d'énergie et nous inscrire dans une démarche éco-citoyenne. Il s'appuie aussi sur les remarques d'habitants qui se plaignaient, outre le gâchis d'électricité, de mal dormir.

Comment la population a-t-elle réagi ?

Les habitants ont été informés de l'opération et ont plutôt bien réagi. Nous n'avons reçu qu'une seule réaction ce qui est bon signe. Cette opération impacte peu les habitants car entre 1h et 5h du matin il n'y a personne dans les rues.

En éteignant les lumières publiques, ne risque-t-on pas d'accroître l'insécurité ?

Non. Depuis le début de l'initiative nous n'avons pas observé de recrudescence de vandalisme ou de vols. Il n'y a eu qu'un seul incident à déplorer : un vol de véhicule qui a eu lieu dans un lotissement privé qui reste allumé la nuit !

Quel bilan tirez-vous ?

Dans l'attente d'une analyse détaillée et chiffrée, mon premier bilan est très positif, notamment en ce qui concerne les économies réalisées par la ville qui ont été évaluées à environ 30 000 € doublées d'une diminution de la pollution lumineuse qui impacte fortement l'environnement et la vie des hommes et du monde animal. Je

ne me lancerai pas, comme certaines villes, dans la course à l'illumination. C'est du gaspillage et je trouve ça indécent. Nous comptons donc poursuivre cette initiative.

Un impact sur l'environnement et la santé...

L'éclairage nocturne a un impact sur la vie de nombreuses espèces animales et végétales : mortalité chaque année de plusieurs milliards d'insectes nocturnes (raréfaction de certaines espèces mais aussi impact sur la chaîne alimentaire) ; problèmes de repérage dans l'espace et dans le temps des oiseaux migrateurs ; troubles de la photosynthèse chez les plantes... Si la faune et la flore sont les premières victimes de la pollution lumineuse, le non-respect de l'alternance naturelle entre le jour et la nuit a aussi des effets néfastes sur notre santé. Qu'elle soit directe ou « intrusive » comme c'est souvent le cas dans les villes, la lumière artificielle nocturne génère des troubles du sommeil, provoque des dérèglements hormonaux et augmente le stress.

... mais aussi sur l'économie

Le faible coût de l'électricité a longtemps incité à la surconsommation afin de valoriser le patrimoine ou les vitrines commerciales. Aujourd'hui, dans une perspective de développement durable et d'économie d'énergie, les villes doivent être plus attentives aux dépenses liées à l'éclairage public. Des dépenses qui ne sont pas à négliger puisqu'elles représentent jusqu'à 30 % des factures énergétiques !

Agir pour limiter cette pollution

De nombreuses collectivités commencent ainsi à réduire les éclairages publics. Une action qui, selon plusieurs études, n'a pas forcément d'incidence sur la sécurité des biens et des per-

Créée en 1995 par un groupe d'astronomes amateurs français, l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) a pour but d'alerter la population sur le problème de pollution lumineuse et d'aider tous ceux qui veulent la réduire. L'association, qui se veut aussi être une plateforme d'échanges, ne remet pas en question la nécessité d'éclairer mais cherche à raisonner l'éclairage et à en atténuer les impacts négatifs.

Pour plus d'informations : www.anpcen.fr

sonnes (par exemple, pas de recrudescence des vols ou des cambriolages).

Les particuliers ont eux aussi un rôle à jouer. En évitant d'éclairer les jardins, en utilisant des dispositifs réfléchissants, sinon en éclairant toujours vers le bas, en soutenant les communes dans leurs actions de réduction de l'éclairage public la nuit...

Le « Jour de la nuit » partout en France

Pour la seconde année consécutive, le « Jour de la nuit » sera célébré partout en France le 30 octobre prochain. L'occasion pour les collectivités locales, associations, gestionnaires d'espaces naturels et pour leurs partenaires d'informer et de sensibiliser le public aux conséquences de la pollution lumineuse. Le Parc naturel régional vous propose un pique-nique nocturne, avec dégustation gratuite de soupes du terroir, observation du ciel étoilé et contes de la nuit... (Inscription auprès du Parc au 03 44 63 65 65). ■



Maintenir et développer l'offre commerciale de proximité : le Parc agit

Les habitants du Parc naturel régional Oise - Pays de France ont la chance de pouvoir compter sur de nombreux commerces de proximité. Afin de maintenir et de développer ce tissu économique, le Parc va initier un programme d'actions qui fera appel au FISAC, le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce.



Plus de 2 000 commerces de proximité sont implantés sur les communes du Parc et offrent près de 15 % des emplois du territoire, un chiffre supérieur à la moyenne nationale. Une analyse approfondie de ce secteur, réalisée en 2009 par le Parc, a soulevé plusieurs questions : Comment maintenir ces commerces ? Comment les garder attractifs ? Y a-t-il des manques dans l'offre commerciale locale pour répondre aux attentes des habitants ? L'implantation de nouveaux commerces serait-elle viable économiquement ?

Les besoins varient sur l'ensemble du territoire du Parc : certains commerces devraient être rénovés ou mis aux normes ; d'autres ont des problèmes d'accessibilité...

Par ailleurs, quand certaines communes cherchent à dynamiser leur centre-ville, d'autres s'interrogent sur la possibilité de proposer à leurs habitants un commerce multiservices...

Autant de préoccupations et d'interrogations auxquelles il s'agit d'apporter une réponse.

Une volonté forte : initier des actions en faveur du commerce local

Pour répondre à ces questions et à son objectif de « maintenir et développer les activités économiques au sein des villes et villages et améliorer les services pour la population », le Parc entreprend une étude globale sur l'offre commerciale et artisanale locale. Cette étude doit permettre de définir un programme d'actions pour répondre aux attentes des habitants du territoire et favoriser le

commerce et les services de proximité.

Les actions pourront concerner soit directement les entreprises commerciales de proximité, pour les aider à se maintenir et à se développer sur le territoire, soit les communes, pour renforcer l'attractivité de leur centre-ville.

Afin de déterminer les actions les plus opportunes à mettre en œuvre, l'étude en cours analyse l'offre commerciale de chaque commune du territoire et comparera ensuite les résultats avec les attentes des consommateurs.

Une aide spécifique et adaptée : le FISAC

Pour mettre en œuvre les actions qui seront retenues, l'objectif est de

pouvoir solliciter une aide financière spécifique : le FISAC.

Ce fonds, géré par l'Etat et alimenté par une taxe prélevée sur les grandes surfaces, est destiné à favoriser la création, le maintien, la modernisation et la transmission d'entreprises de proximité – commerce, artisanat, services –, notamment en leur attribuant des aides financières.

Tous – habitants, commerçants, artisans, élus – bénéficieront ainsi, directement ou pas, de ce fonds de l'Etat. Une aide précieuse qui permettra aux commerces de proximité, lieux de rencontres et d'échanges au cœur de la vie et de l'animation de la commune, de se moderniser et de se développer, contribuant ainsi au dynamisme et à l'attractivité des centres-villes. ■

Connaître les attentes et les besoins de chacun : répondez à l'enquête téléphonique en septembre !

Pour cerner vos habitudes d'achat, une enquête téléphonique sera réalisée à partir de septembre 2010. Un échantillon de 600 foyers sur le territoire du Parc sera sondé afin d'analyser les attentes de la population en ce qui concerne les commerces et services de proximité, ainsi que les raisons qui poussent à consommer ailleurs.

Les commerçants et artisans seront eux aussi interrogés pour identifier leurs besoins. Le questionnaire portera notamment sur leur offre commerciale, le bilan économique de leur entreprise et leurs projets dans les cinq années à venir.

Les landes, une richesse écologique à sauvegarder

Surfaces dégagées et sableuses, couvertes de bruyères et d'arbrisseaux que l'on trouve dans le massif forestier d'Ermenonville, les landes sont une richesse écologique et paysagère pour le Parc naturel régional Oise - Pays de France. Elles hébergent des espèces animales et végétales uniques qui sont fragiles et qui disparaissent si les landes ne sont pas entretenues. Pour préserver ce milieu naturel rare, le Parc a lancé une série d'études et d'actions en collaboration avec plusieurs acteurs dont l'Office national des forêts, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et le Centre régional de la propriété forestière de Picardie Nord Pas de Calais.

Autrefois de vastes étendues !

Seules végétations capables de pousser sur des sols sableux très pauvres, les landes étaient autrefois entretenues par des troupeaux de moutons. Ils se nourrissaient de la végétation évitant ainsi l'installation de la forêt. Les landes s'étendaient principalement autour d'Ermenonville, mais avec le temps et la perte de ces anciennes pratiques, la

forêt a progressivement remplacé ces landes. Des quelques 3 000 hectares de landes présents au XVIII^{ème} siècle il n'en reste plus que 200 aujourd'hui.

Etat des lieux des landes du Parc

Depuis 2004, le Parc, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie mène des études sur ces landes. Ces inventaires ont



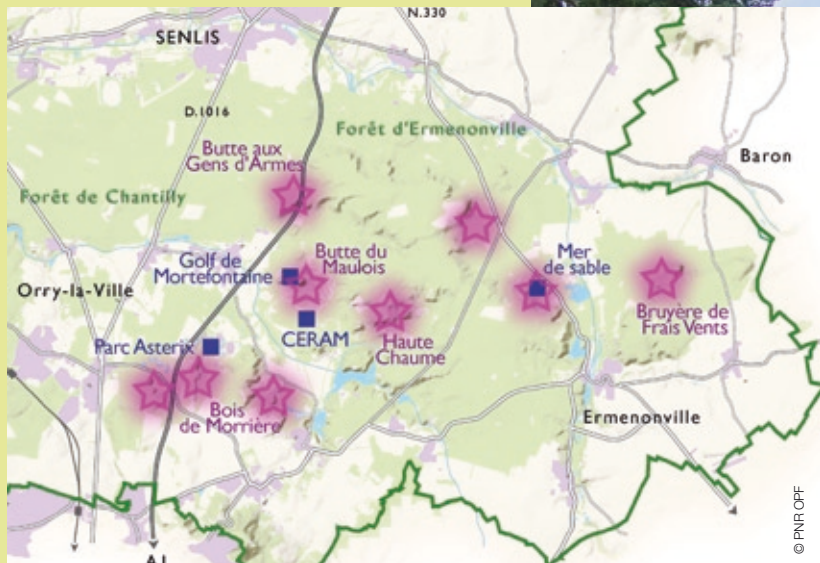
Violette des chiens



Genêt poilu

permis de faire un état des lieux qui a révélé les sites de landes majeurs d'un point de vue écologique dispersés au sein du massif forestier d'Ermenonville (Les Bruyères de Frais-Vent, la Haute Chaume, la Butte du Maulois, la Mer de sable et le Désert d'Ermenonville, la Butte aux gens d'Armes, la Roche Pauvre, le Bois de Morrière...). Si ce travail a montré que ces sites de landes étaient dans un état de conservation médiocre, il a également mis en évidence leur rôle écologique majeur. En effet, les nombreux inventaires menés sur chaque site ont révélé la présence d'espèces végétales et animales très importantes pour le patrimoine naturel.

Ces sites qui abritent une quinzaine d'espèces végétales et une vingtaine d'espèces animales exceptionnelles constituent l'un des ensembles écologiques des plus précieux de Picardie et du nord du Bassin parisien. Genêt poilu, Bruyère cendrée, Violette des chiens, Engoulevent d'Europe (oiseau nocturne migrateur qui nidifie dans ces étendues), Lézard agile ou encore criquet et sauterelle comme la Decticelle des Bruyères... y ont été observés. Il est donc nécessaire d'agir si l'on ne veut pas voir ces espèces rares au nom poétique disparaître définitivement de notre territoire.



le boisement et le développement de l'urbanisation, les infrastructures (autoroute, équipements de loisirs...) qui se sont installées sur ou à proximité des grands secteurs de landes, ont segmenté ces milieux sur de petites parcelles isolées les unes des autres. Cet isolement remet en cause les espèces tant faunistiques que floristiques qui ne peuvent plus circuler d'une zone de landes à une autre. Or toutes les espèces ont besoin d'espace et d'échanges pour se nourrir, se reproduire et garantir leur pérennité. On ne se doute pas toujours qu'en facilitant le déplacement des fourmis, on les aide aussi à faire circuler des graines qu'elles peuvent transporter jusqu'à 500 mètres!



6 Un ensemble écologique fragmenté

Suite aux inventaires scientifiques réalisés, un plan d'actions a été élaboré dont les objectifs sont de restaurer et conserver ces différents sites de landes mais aussi de maintenir des liaisons qui les relient les uns aux autres. En effet,



L'Office national des forêts : restauration et gestion

Créé en 1966, l'ONF est le principal gestionnaire des forêts domaniales françaises. C'est aussi un acteur important pour la restauration des landes du Parc et pour la réalisation de corridors écologiques. « Nous avons commencé par des petites surfaces afin d'évaluer l'intérêt d'une telle restauration » explique Jérôme Jaminon, responsable du Service environnement et développement durable de l'Agence régionale Picardie, « puis nous nous sommes attaqués à des zones plus vastes comme le secteur de la Haute Chaume qui comporte plus de 5 hectares de landes ». Un long travail qui s'est échelonné sur trois ans et dont on commence seulement à voir les premiers résultats. Aujourd'hui, il faut penser à maintenir les sites qui ont été restaurés. Pour aider à cela des chantiers nature seront organisés, et l'ONF pourra compter sur les bénévoles qui acceptent chaque année d'y participer. Ouverts à tous, associations comme particuliers, ces chantiers se déroulent sur une journée coupée par un pique-nique convivial. Le prochain en date aura lieu le 3 octobre. Avis aux intéressés !

Pour plus d'informations : www.onf.fr

Si certains chantiers peuvent être effectués par des bénévoles, d'autres nécessitent l'aide de professionnels et d'engins spécialisés.

Pour faire face à ce problème, le plan d'actions propose de restaurer une végétation caractéristique des landes aux bords des chemins forestiers, seuls liens entre les différentes parcelles de landes. En favorisant l'implantation de callune et de bruyère sur les bords des chemins, le Parc et ses partenaires recréent en quelque sorte des corridors écologiques entre les landes, qui permettent d'obtenir un véritable réseau de circulation reliant les sites de landes les uns aux autres. Cette action expérimentale est une première en France et bénéficie du soutien du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.



Engoulevent d'Europe

© G. Cratreau

L'action du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : méthodologie, intervention, suivi

Association ayant pour objectif de conserver et de mettre en valeur les richesses biologiques, écologiques et paysagères de la région Picardie, le Conservatoire a participé activement au programme de restauration des landes, notamment lors de l'inventaire initial qui a été réalisé. « Ce travail nous permet de donner des conseils pour assurer l'entretien et la restauration des sites de landes et des passages qui les relient » comme nous l'explique Emmanuel Das Graças, responsable départemental du Conservatoire dans l'Oise. Une démarche qui n'aboutit cependant pas toujours aux effets escomptés et qui nécessite un suivi attentif et régulier, « Il faut faire attention à ce que le travail effectué pour réhabiliter les espèces animales et végétales liées aux landes n'entraîne pas l'effet inverse avec la démultiplication d'espèces invasives et nocives à ce milieu naturel ».

Depuis 2004, le Conservatoire accompagne le Parc dans ses inventaires des Engoulevents, ses études sur le rôle des insectes dans la conservation du Genêt poilu ou de la Violette des chiens... Autant d'actions indispensables à la sauvegarde des landes.

Pour plus d'informations : www.conservatoirepicardie.org

Le golf de Mortefontaine ci-dessus, abrite d'importantes surfaces de landes.

Des chantiers d'envergure, mais pas seulement...

Pour maintenir ces milieux naturels, le Parc organise en collaboration avec l'Office national des forêts et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie des chantiers de restauration financés par les Régions Picardie et Ile de France et les Départements de l'Oise et du Val d'Oise. Arrachage de résineux, coupe d'arbrisseaux et de jeunes bouleaux, fauche de la vieille callune... En éliminant cette végétation arbustive, ce sont les milieux « ouverts » qui sont conservés et ce sont les abords des chemins qui sont dégagés, pouvant ainsi accueillir une végétation propice aux landes. Ces travaux sont réalisés par des bénévoles au cours de chan-

tiers nature, au travers de chantiers d'insertion sociale organisés par « Un Château pour l'emploi » ou par des entreprises.

Cependant, sans la collaboration et la participation active des propriétaires (Institut de France, Propriétaires forestiers privés, Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France, Centre d'Essais et de Recherche Automobile de Mortefontaine, golf de Mortefontaine, Parc Astérix et Mer de sable) ce réseau ne pourrait pas voir le jour. En effet, de nombreux sites de landes se trouvent sur des propriétés privées et sans l'implication des propriétaires, ces actions de restauration risqueraient d'être vaines. Chacun s'engage ainsi à maintenir ses parcelles de lande en suivant les conseils donnés par le Parc et ses partenaires. Le CERAM mène par exemple sur son site une expérience de pâturage avec des moutons. ■

Decticelle des bruyères

© PNR OFF

L'abbaye de Royaumont : un joyau à découvrir

L'abbaye de Royaumont, trésor patrimonial du Parc naturel régional Oise – Pays de France se niche dans un environnement protégé, entre ruisseaux, étangs et forêts. C'est aussi une fondation culturelle qui favorise la recherche, la formation et la création. Un lieu propice à l'expression artistique qui dévoile ses plus beaux atours à la rentrée, lors de la Saison musicale et des Journées du patrimoine.

Avec ses vieilles pierres chargées d'histoire, son cloître gothique et son réfectoire remarquable, l'abbaye de Royaumont est un monument incontournable du Parc naturel régional Oise - Pays de France. Joyau architectural, édifié au XIII^e siècle par Saint Louis, l'abbaye a accueilli des moines jusqu'à la Révolution. Elle fut ensuite transformée en filature de coton avant de recevoir, à partir de 1869, des religieuses grâce à qui les premiers grands travaux de restauration furent entrepris.

Rachetée au début du XX^e siècle par Henry et Isabel Gouin – créateurs de la Fondation Royaumont, actuelle propriétaire du lieu – l'abbaye se dresse dans un environnement végétal qui invite au rêve avec un jardin d'inspiration médiévale et un grand parc arboré sillonné de canaux.

La Fondation Royaumont au service de l'art

Créée en 1964, la Fondation Royaumont, centre international pour les artistes de la musique et de la danse, a pour mission de conserver ce monument historique mais aussi de redonner vie à ce patrimoine en favorisant la recherche, la formation et la création artistique.

De jeunes artistes en début de carrière ont ainsi l'opportunité de venir compléter leur formation professionnelle dans le cadre magique de l'abbaye. Recrutés sur audition et encadrés par des professeurs venus du monde entier, ces artistes viennent se perfectionner en écriture musicale ou chorégraphi-

que, technique vocale ou instrumentale, arts de la scène... Un enseignement de haut niveau divisé en trois pôles – musique, danse contemporaine et pôle pluridisciplinaire – au terme duquel les jeunes artistes exposent au public les travaux accomplis durant l'année.

Une rentrée sous le signe de l'art et du patrimoine

Du 3 septembre au 10 octobre 2010, lors de la Saison musicale, de nombreuses animations seront ainsi proposées aux adultes et aux enfants. Des ateliers permettront aux enfants de s'initier à l'art pendant que les parents pourront assister à des concerts ; le soir, tous pourront se retrouver autour d'un spectacle. Si cet événement se veut à la fois familial et ludique, il offrira aussi des spectacles innovants et de grande qualité, comme en témoigne le répertoire choisi : œuvres exhumées ou réinterprétées, nouvelles visions chorégraphiques... Le tout interprété par les jeunes artistes de l'abbaye.

Parallèlement à la Saison musicale, Royaumont dévoilera ses trésors cachés lors des Journées du patrimoine les 18 et 19 septembre 2010. Au programme : l'exposition de la Bibliothèque musicale François Lang ou encore la visite commentée du jardin des « plantes magiques » pour découvrir le monde des potions et des remèdes. Il sera exceptionnellement possible d'accéder aux terrasses du cloître qui offrent une vue plongeante sur les jardins. Un parcours poétique et des spectacles seront également programmés. ■

Pour plus d'informations
www.royaumont.com

Fondation Royaumont / abbaye de
Royaumont 95 270 Asnières-sur-Oise
01 30 35 59 00



Photos : © Jérôme Johnson

Thèmes des ateliers et des spectacles proposés lors de la Saison musicale :

SEPTEMBRE :

Samedi 4 : En compagnie de Wolfgang Amadeus Mozart

Dimanche 5 : Le danseur et son double

Samedi 11 : Théâtre et musique de la Renaissance, une passion classique

Dimanche 12 : Parcours d'éveil sensoriel et musical

Samedi 18 : Odeurs et saveurs médiévales

Dimanche 19 : Un autre regard sur la nature, le photogramme ; Improvisation vocale opus II

Samedi 25 : Fabriquer une clarinette

Dimanche 26 : Debussy et les impressionnistes

OCTOBRE :

Samedi 2 : Imaginer un jardin

Dimanche 3 : À la découverte des plantes magiques

Samedi 9 et Dimanche 10 : Le chemin des mirages, initiation aux contes du Maroc



Trucs et astuces pour un ménage éco-citoyen

Nettoyants miracles, dégraissants, parfumés aux mille senteurs... les produits ménagers ont une image bien éloignée de la réalité : ce sont surtout des produits polluants pour notre environnement. Il est pourtant possible d'entretenir sa maison tout en limitant la consommation de ce type de produits. Voici quelques conseils pour un ménage éco-citoyen.

En utilisant en moyenne 88 kg par an de produits ménagers, nous n'avons pas toujours conscience des dommages que nous causons à l'environnement.

Première victime de cette utilisation abusive de produits chimiques : l'eau, dont la qualité est pourtant si précieuse. Les produits chimiques ne sont pas éliminés par les stations d'épuration voire peuvent perturber leur fonctionnement (destruction des micro-organismes dépolluants) et sont à l'origine de la pollution de nos cours d'eau. Une pollution qui se répercute ensuite sur la faune et la flore environnantes. Ces produits peuvent également mettre en danger notre santé en provoquant allergies, irritations ou intoxications. Autres problèmes liés à notre consommation de produits ménagers : la surproduction d'emballages et l'élimination des déchets dits « dangereux ».

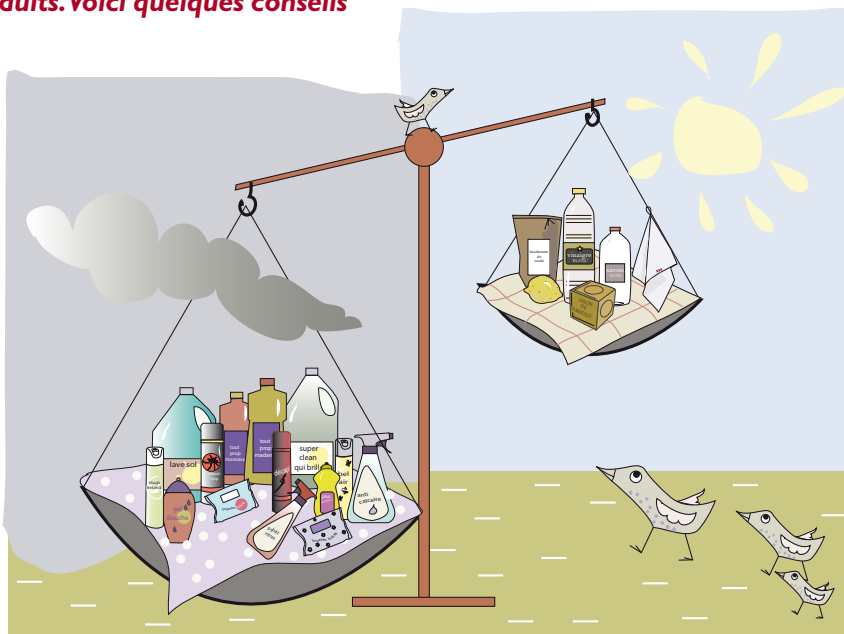
Autant d'impacts qui peuvent être facilement évités en adoptant un comportement éco-citoyen.

Ainsi, il est préférable d'utiliser des produits ayant un emballage recyclable, des produits nettoyants multi-usages à base de tensio-actifs végétaux et des produits éco-labellisés, moins agressifs.

Des recettes de grands-mères existent aussi. Simples, économiques, efficaces, elles sont à portée de main et respectent la nature. Deux produits incontournables en constituent la base : le **vinaigre blanc** et le **bicarbonate de sodium**.

Quelques conseils et recettes de grands-mères que nous avons testés pour vous...

■ Pour laver les vitres : mouillez la vitre avec du vinaigre blanc dilué dans de l'eau et frottez avec un papier journal roulé en boule. Si les vitres sont vraiment sales, ajoutez quelques gouttes de produit vaisselle éco-labellisé.



- Pour laver les lavabos, baignoires, éviers en émail : saupoudrez de bicarbonate de sodium, frottez à l'aide d'un linge humide ou d'une éponge et rincez.
- Pour détartrer des récipients : laissez-les tremper dans de l'eau salée et du vinaigre blanc.
- Pour nettoyer des casseroles où des aliments ont brûlé : mettez un peu d'eau dans la casserole, portez à ébullition puis éteignez. Ajoutez un demi-verre de bicarbonate ou de vinaigre blanc et laissez reposer toute la nuit.
- Pour nettoyer un four : saupoudrez les parois avec du bicarbonate de sodium, laissez sécher une heure et essuyez avec un chiffon.
- Pour nettoyer un four micro-onde : faites chauffer un bol d'eau avec une rondelle de citron, attendez qu'une grande quantité de vapeur se forme et

essuyez avec un chiffon absorbant.

- Pour nettoyer un réfrigérateur : utilisez un linge imbibé de vinaigre blanc.
- Pour déboucher une canalisation : versez un grand seau d'eau éventuellement bouillante ou un mélange de bicarbonate de sodium et de vinaigre blanc chaud. Utilisez une ventouse si nécessaire. Pour prévenir les problèmes, pensez à équiper vos lavabos et évier d'une crépine et d'un siphon. ■

Si vous avez aussi des conseils ou des recettes à nous communiquer, n'hésitez pas à nous les envoyer à contact@parc-oise-paysdefrance.fr, nous les publierons sur le site Internet du Parc www.parc-oise-paysdefrance.fr rubrique « Agissons avec le Parc » sous rubrique **les habitants**, sous sous rubrique **recyclons nos habitudes**.

Attention à l'eau de javel

L'eau de javel a de plus en plus tendance à être utilisée comme un nettoyant multi-usage, or c'est avant tout un produit désinfectant ! Très corrosive et oxydante, l'eau de javel est dangereuse pour l'environnement, il faut donc l'utiliser avec parcimonie, voire préférer les produits à base d'eau oxygénée, moins nocifs. Certains cocktails très toxiques comme l'association eau de javel - produit WC sont également à bannir.

Concours photo

Jusqu'au 15 septembre 2010, l'office de tourisme de Senlis vous invite à participer à son concours photo avec pour thème cette année : « L'eau dans tous ses états dans l'Oise ». Les photos seront exposées du 9 au 17 octobre au Prieuré de Saint Maurice à Senlis. La remise des prix, le 17 octobre à 18h, sera suivie d'un pot de l'amitié avec tous les participants.

Pour obtenir le règlement et plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme de Senlis au 03 44 53 06 40 ou contact@senlis-tourisme.fr

Remarqué tu es... remarquable tu seras !

Depuis mai 2010, le Parc vous propose de participer à sa campagne de recrutement des arbres remarquables. Pour participer, rien de plus simple, il vous suffit d'envoyer votre proposition d'arbre au Parc. Qu'il soit situé en forêt, en milieu agricole ou en pleine ville, tous les arbres du territoire ont leur chance.

Pour en savoir plus et télécharger bulletin de participation et règlement, rendez-vous sur le site internet du Parc www.parc-oise-paysdefrance.fr, rubrique le point sur en page d'accueil.

Journée nettoyage à Fleurines

Le 31 mai dernier, le Parc, Messieurs Souchard et Sterniack Correspondants Parc de Fleurines, l'association Uniscité et 30 bénévoles de la société Novartis ont participé à une journée ramassage de déchets. Effectué aux abords du village de Fleurines et de la forêt d'Halatte, ce grand nettoyage a permis le ramassage de 13 tonnes de déchets et divers débris portés ensuite en déchetterie. Si le paysage a retrouvé son visage d'origine, cette action a également sensibilisé les participants aux problèmes de dépôts sauvages.

La sélection livre du Parc

Le Parc vous présente « Pont-Sainte-Maxence, images du passé, réalité du présent ». Christiane Sauvage et René Blanchon, deux passionnés de la ville de Pont-Sainte-Maxence, vous proposent à travers cet ouvrage de découvrir ou redécouvrir l'histoire de la ville. Patrimoine, histoire, légendes, changements, modernité, Pont-Sainte-Maxence vous sera présentée d'hier à aujourd'hui.

Disponible en librairie, n'hésitez pas à vous procurer cet ouvrage à l'occasion des journées du patrimoine les 18 et 19 septembre pour partir découvrir la ville.

Le Parc recrute

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France recherche un(e) secrétaire pour assurer l'accueil du public et effectuer des travaux de secrétariat. Vous avez une formation Bac+2, vous voulez vous investir dans une structure dont vous partagez les valeurs, envoyez votre lettre de motivation et votre curriculum vitae à l'adresse suivante : **Cabinet A.U Conseil, 4 place Notre Dame, 80000 Amiens**. Ou recrutement@auconseil.fr avec la référence suivante **AU/SA/CC**.

Ce poste est à pourvoir dès que possible. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Lucile Moreau, Responsable administrative et financière du Parc au 03 44 63 65 65

Soyons Parc ■ Sept.-Déc. 2010

Réunions à destination des commerces et des très petites entreprises

A la rentrée, la Maison du Parc accueillera 4 ateliers organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise. A destination des commerces et très petites entreprises, ces ateliers pratiques et gratuits informeront les chefs d'entreprises sur leurs obligations en matière de santé-sécurité au travail (documents à réaliser, politique à mettre en place) et en matière d'environnement (économies raisonnables, bonnes pratiques).

- Un atelier Santé-Sécurité pour les Très Petites Entreprises sera proposé le jeudi 30 septembre 2010 de 9h à 12h.
- Un atelier environnement pour les Très Petites Entreprises sera proposé le mardi 26 octobre 2010 de 9h à 12h.
- Un atelier Santé-Sécurité pour les commerces sera proposé le lundi 15 novembre 2010 de 14h à 17h.
- Un atelier environnement pour les commerces sera proposé le lundi 7 février 2011 de 14h à 17h.

Pour tout renseignement ou toute inscription contacter Séverine Brugevin de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise au 03 44 79 80 97

Les dernières éditions du Parc

Plaquette « Découvrons et préservons les chauves-souris du Parc »



Après les amphibiens en 2009, le Parc vous propose d'en savoir plus sur les chauves-souris.

Cette plaquette vous présentera les chauves-souris de la région, leurs spécificités et les raisons pour lesquelles il faut les préserver.

Cette plaquette est disponible sur simple demande à la Maison du Parc ou téléchargeable sur le site Internet du Parc www.parc-oise-paysdefrance.fr rubrique document.

Le journal des petits éco-citoyens du Parc

Chaque année, le Parc naturel régional Oise-Pays de France propose à tous les enfants du territoire, son journal des petits éco-citoyens. Rédigé par les élèves ayant participé aux programmes pédagogiques du Parc, ce journal présente de façon ludique le travail qu'ils ont mené, au cours de l'année, sur l'eau, la forêt, le patrimoine historique ou le jardin. Articles, jeux ou poèmes permettront à tous les enfants d'en savoir un peu plus sur ces sujets.

Disponible sur simple demande à la Maison du Parc, vous pouvez également le télécharger sur le site internet du Parc, www.parc-oise-paysdefrance.fr rubrique document.

Charte forestière de territoire

La synthèse du diagnostic de la Charte forestière de territoire de votre Parc naturel régional est disponible. Brève, elle vous permettra d'appréhender rapidement les enjeux qui intéressent localement forestiers et entreprises de la filière bois dans leur activité quotidienne. Vous pourrez également consulter prochainement l'intégralité de la Charte forestière de territoire : diagnostic de territoire, annexes, atlas cartographique, fiches-actions. Cette Charte a été élaborée grâce au concours financier du Ministère en charge de l'agriculture et de la forêt.

Cette synthèse est disponible sur simple demande à la maison du Parc ou téléchargeable sur le site Internet du Parc www.parc-oise-paysdefrance.fr rubrique document.



Samedi 25 septembre

Porte ouverte du Centre d'enfouissement des déchets ménagers de Villeneuve-sur-Verberie

Depuis le début 2010, année internationale de la biodiversité, ECOSITA ouvre les portes de ses installations de stockage des déchets non dangereux sur certains sites pilotes en matière de préservation de la biodiversité. L'objectif est de faire découvrir aux visiteurs le rôle important que peuvent assurer certains sites en matière d'accueil et de préservation de la biodiversité, comme c'est le cas sur le centre de Villeneuve-sur-Verberie.

Gratuit

Lieu et horaire de rendez-vous : Le site est accessible librement toute la journée, et des visites seront prévues à 10h, 14h et 16h au centre d'enfouissement ECOSITA au dessus du village de Villeneuve-sur-Verberie

Information et contact : Parc naturel régional Oise- Pays de France : 03 44 63 65 65

Dimanche 3 octobre

Chantier nature : entretien des landes en forêt d'Ermenonville

Les landes sont des milieux naturels d'intérêt écologique important qui abritent une faune et une flore en voie de régression sur le territoire du Parc. En partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et l'Office national des forêts, le Parc naturel régional vous propose de participer à la restauration de ces milieux d'intérêt écologique au cours d'un chantier-nature.

Lieu et horaire de rendez-vous : Baraque Chaalis en forêt d'Ermenonville à 10h et à 14h

Réservation : Inscription obligatoire Parc naturel régional Oise - Pays de France 03 44 63 65 65

A savoir : Prévoir son pique-nique

Dimanche 10 octobre

A la découverte des richesses de Verneuil-en-Halatte

Le Parc vous propose de venir visiter les ruines du château de Verneuil bâti par Jacques Androuet du Cerceau et Salomon de Brosse dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

La visite se poursuivra ensuite au musée pour y admirer les éléments sculptés, témoins de la splendeur du bâtiment avant sa destruction par les princes de Condé en 1734, et l'exceptionnelle collection de « graffiti » qu'il conserve.

Gratuit

Lieu et horaire de rendez-vous : 14h00-17h00 - RDV Place de Piegario à Verneuil-en-Halatte (devant le Musée Serge Ramond)

Réservation : Inscription obligatoire auprès du PNR au 03 44 63 65 65



Samedi 30 octobre

Le Jour de la Nuit : contes et étoiles !

Dans le cadre de l'opération nationale « Le jour de la nuit » dont l'objectif est de sensibiliser les citoyens aux économies d'énergie et au problème de pollution lumineuse, le PNR vous propose, à quelques pas du village de Montépilloy, un pique-nique sous le ciel étoilé. Au programme, observation des étoiles, contes et légendes de la nuit et dégustation de soupe chaude du terroir.

Gratuit

Lieu et horaire de rendez-vous : 19h - 22h Devant le château de Montépilloy

Réservation : Inscription obligatoire auprès du PNR au 03 44 63 65 65

A savoir : Prévoir chaussures de randonnée. Prévoir son pique-nique

Vendredi 19 nov.

Conférence sur le Parc naturel régional Oise – Pays de France

L'office de tourisme d'Asnières-sur-Oise vous invite à participer à une conférence sur le Parc naturel régional Oise – Pays de France. L'occasion de connaître les actions qu'il mène au quotidien et les projets à venir. Un débat viendra clôturer la soirée.

Conférence gratuite

Lieu et horaire de rendez-vous : 20h30 à la salle du conseil de la Mairie d'Asnières-sur-Oise



Dimanche 28 nov.

Atelier taille d'arbres fruitiers

Durant ce mois consacré aux arbres fruitiers, un atelier pratique vous sera proposé pour découvrir les techniques de taille des fruitiers de nos vergers. L'après-midi sera également l'occasion de comprendre l'intérêt de préserver les vergers.

Lieu et horaire de rendez-vous : 14h30 – 16h30 Bellefontaine (Rue des Sablons)

Réservation : Inscription obligatoire auprès du PNR au 03 44 63 65 65

Ateliers découvertes pour les enfants âgés de 7 à 12 ans

Mercredi 22 septembre

Protégeons la biodiversité : A la découverte des landes

Lieu et horaire de rendez-vous : Parking de la Baraque Chaalis en forêt d'Ermenonville 14h30 - 17h

Mercredi 13 octobre

A la découverte des plantes magiques !

Lieu et horaire de rendez-vous : Abbaye de Royaumont (Asnières-sur-Oise) 14h30 - 17h

Mercredi 10 novembre

Vergers et jus de pommes

Lieu et horaire de rendez-vous : Ferme de Balagny (hameau de Balagny-sur-Aunette / commune de Chamant) 14h30 – 17h

Mercredi 15 décembre

Aidons les oiseaux en hiver !

Lieu : Maison du Parc 14h30 – 17h

Mercredi 19 janvier

Tous éco-citoyens !

Lieu : Maison du Parc 14h30 – 17h

Ateliers gratuits

Une réservation préalable est nécessaire auprès du Parc au 03 44 63 65 65. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

Test : éco-citoyenneté au quotidien

Comment se déroule
votre journée
éco-citoyenne ?



1 La douche du matin :

- Vite fait, juste le temps de me savonner et de me rincer
- J'y reste tant que je ne suis pas réveillé
- Euh... je ne prends que des bains

Préférons la douche au bain. Une douche de 4 à 5 minutes consomme 30 à 80 litres d'eau et un bain, 150 à 200 litres. Mais ne prenons pas une douche pendant 15 minutes ! Sous la douche, couvrons l'eau lors du rinçage.

2 Corvée de ménage, pour moi les produits gagnants sont :

- Le vinaigre blanc et le citron
- L'eau de javel et les déboucheurs chimiques
- Les nettoyeurs multi usages éco labellisés

Les éco labels attestent que le produit respecte plus l'environnement tout en étant aussi efficace que les autres produits qui ne sont pas biodégradables et qui ont un véritable impact sur notre environnement et notre santé. Mieux, il existe des produits très peu coûteux et vraiment naturels pour tout nettoyer dans la maison comme le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude...

3 Pause café au travail :

- J'utilise ma propre tasse
- J'utilise à chaque fois un gobelet plastique
- Mon entreprise a investi dans des gobelets en carton recyclé

Les gobelets en carton recyclé sont préférables aux gobelets plastiques, néanmoins nous ne pourrions pas les mettre dans le bac de tri. Utilisons notre propre tasse.



4 À la caisse du supermarché, je me dis :

- Oh zut j'ai oublié mon sac, c'est quand même dingue d'être obligé d'acheter ses sacs plastiques
- Heureusement j'ai toujours mon sac cabas avec moi c'est très pratique
- Oh zut j'ai oublié mon sac, j'achète un petit sac plastique à la caissière

Les petits sacs du supermarché ont une durée d'utilisation de 20 minutes et ils mettent 400 ans à se décomposer... Utiliser un sac cabas réutilisable permet d'éviter toute pollution.



5 Dans ma boîte aux lettres :

- Je reçois des publicités dont je ne sais que faire et je les jette à la poubelle
- Les publicités que je reçois peuvent m'intéresser, je les jette ensuite dans la poubelle de tri sélectif
- Je ne reçois plus de pub depuis que j'ai collé le stop pub sur ma boîte

Chaque année chacun d'entre nous reçoit environ 40 kg de publicité, tracts, prospectus... Installer un stop pub sur sa boîte permet de refuser cette publicité qui a évidemment un impact écologique très négatif. À noter que le STOP PUB nous permet de recevoir tout de même les journaux des collectivités.

6 Ce soir c'est pizza, elles sont enfin prêtes et la pizzeria est à 300 m de chez moi. J'y vais :

- En voiture, ça ira plus vite !
- A pied bien sûr, il ne faut pas exagérer !
- Je me fais livrer c'est tellement plus pratique !

Une voiture consomme 50 % de plus au premier km. Pour les courts trajets, préférons le vélo ou la marche à pied, c'est bon pour la santé !

Vous avez plus de

Pas besoin de vous le répéter vous luttez déjà naturellement au quotidien contre le changement climatique ou pour préserver notre environnement. Vous le faites peut être en pensant à vos économies, mais vous le faites et c'est ça qui compte. Votre prochain défi : convaincre vos proches !

Vous avez plus de

Pas facile pour vous de changer vos habitudes au quotidien, mais quand cela n'est pas trop contraignant vous faites preuve de bonne volonté pour protéger le monde qui vous entoure. Les gestes éco-citoyens ne vous sont pas inconnus mais il vous manque peut être quelques informations ou quelques conseils pour devenir un parfait éco-citoyen. Le Parc est là pour vous aider !

Vous avez plus de

Assez de l'écologie ! Vous n'aimez pas trop faire des efforts si vous ne savez pas pourquoi. Pour vous le plus important est de vous simplifier la vie ! Pensez à vos enfants et petits-enfants, le Parc est là pour vous aider et vous informer. « Préserver la nature, c'est aussi préserver l'homme ».



île de France



Soyons Parc
Magazine gratuit destiné aux habitants du Parc naturel régional Oise - Pays de France

Parc naturel régional Oise - Pays de France
Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérisvaux - BP 6
60560 Orry-la-Ville
Tél. : 03 44 63 65 65
Fax : 03 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr